

# Médiathèque départementale

## *Charte d'emprunts des supports de médiation*

---

### 1. Les supports de médiation

---

La Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme propose en matière de supports de médiation **une offre riche, variée et régulièrement renouvelée**, prêtés gratuitement à l'ensemble de son réseau de bibliothèques, afin de soutenir les différents projets d'animation.

Rendre sa médiathèque vivante, attractive, mettre en place des partenariats, renforcer les habitudes de lecture, faciliter les rencontres ou inscrire ses actions dans une programmation culturelle plus large, tels sont les objectifs des bibliothèques du réseau départemental de Lecture publique du Puy-de-Dôme.

### 2. L'offre de la Médiathèque départementale

---

Les supports de médiation intégrés à la politique documentaire globale de la Médiathèque départementale sont dans leur **conception à la charge de l'ensemble des responsables documentaires**. Ils correspondent aux projets de médiation identifiés sur les territoires.

L'offre classique permettant la mise en scène de la lecture (Tapis de lecture, Kamishibaï, Marottes...) est complétée par des **malles thématiques** (Musique, Littérature non-sexiste...) et **des ludo-malles**. Plus récemment, le souhait d'accompagner les bibliothèques sur un **axe scientifique et numérique** a permis d'étoffer les propositions de supports de médiation (malle bidouille, réalité augmentée, stop-motion), mais aussi matériel numérique (iPad, liseuses, casques de réalité augmentée, etc.)

La constitution d'un support de médiation peut également être **la concrétisation d'un souhait de valorisation d'un domaine**, mais aussi **le produit d'un partenariat** avec une ou plusieurs bibliothèques dans le cadre d'un projet de territoire. Dans ce cas, le public jeunesse n'est plus le seul visé. Tous les supports de médiation sont accompagnés d'un livret pédagogique permettant leur prise en main.

**La mise à disposition des supports est confiée à un agent, aujourd'hui Caroline Fournial**, qui est chargée des réservations, prêts aux bibliothèques, retours/vérifications et organisation des dessertes. Cette dernière, en collaboration avec les responsables documentaires, alerte sur la nécessité de renouvellement d'un support au regard de son état physique, mais aussi de son taux de rotation.

### 3. Modalités d'emprunts

---

Les supports de médiation sont prêtés **gratuitement** à tous les lieux de lecture publique partenaires de la Médiathèque départementale.

**Toute structure extérieure au réseau de lecture publique doit obligatoirement passer par l'intermédiaire de la médiathèque de son secteur territorial**, afin de procéder à la réservation.

Tout support de médiation est **prêté pour une durée minimale de 15 jours**. Le prêt peut être prolongé pour une durée déterminée en fonction des demandes des autres médiathèques du réseau départemental.

**Les supports sont acheminés par les navettes** «Bibliodômes» de la Médiathèque départementale jusqu'au lieu convenu lors de la réservation.

Une attestation d'assurance est demandée pour les supports d'une valeur supérieure à 1 000 euros.

**Toute perte ou détérioration sera facturée.**

#### **Catalogue en ligne**

L'ensemble des supports de médiation figure dans le catalogue en ligne de la Médiathèque départementale, avec la possibilité de filtrer par type de support, tranche d'âge, etc. à l'adresse <https://md-ressources.puy-de-dome.fr> (recherche avancée nommée «support de médiation MD63»)

#### **4. Les engagements de la Médiathèque départementale**

---

- **Assurer le bon fonctionnement du catalogue en ligne** et la réactivité du service.
- **Garantir la meilleure circulation des supports de médiation** dans les sites de livraison.
- **Prévenir les bibliothèques en cas de problème** d'acheminement du support et proposer une solution alternative.
- **Donner accès à tous les guides d'utilisation**, fiches techniques et tableaux des tranches d'âges.
- **Proposer des supports variés** et régulièrement renouvelés dans le cadre d'une politique documentaire concertée.

#### **5. Les engagements des bibliothèques**

---

- **Respecter les dates** de réservations des supports de médiation, ainsi que leurs contenus.
- **Communiquer toutes pertes ou dégradations** liées à l'emprunt du support.
- **Fournir l'attestation d'assurance** quand c'est nécessaire.
- **Renseigner la fiche d'évaluation** envoyée par mail, après chaque retour de support.

#### **6. Qui contacter à la MD ?**

---

Votre choix est fait ! Réservez auprès de Caroline Fournial

[supportsdemediation@puy-de-dome.fr](mailto:supportsdemediation@puy-de-dome.fr) **04 73 25 84 80**

Pour toute question relative à la politique documentaire, Christèle Bonny

[christele.bonny@puy-de-dome.fr](mailto:christele.bonny@puy-de-dome.fr) **04.73.25.80.01**

Fait à Clermont-Ferrand, le .....en deux exemplaires.

**Pour la Médiathèque départementale,**

Christèle BONNY 

Responsable politique documentaire

**Pour la bibliothèque ou le réseau  
de bibliothèques,**